



UNION FEDERALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DES TERRITOIRES,
DES AUTOROUTES
ET DE LA MER

Rencontre avec le Directeur de cabinet de la Ministre des Transports le 22 juin 2018

« Rien n'est acté ! »

Une délégation de la CFDT a été reçue par M. PAPINUTTI et M. MAURICE au cabinet ministériel de Mme BORNE le vendredi 22 juin 2018.

Elle était composée de Edgar STEMER, SG de la fédération (FGTE) et son adjoint Stéphane BOURGEON, Gwenaëlle L'HUILLIERE, SG de l'UFETAM, Sandrine BONNETON, SG du SAOR et Pascal BLANDEL référent des DIR au sein du bureau national.

Nous avons sollicité ce RDV afin d'obtenir des éclaircissements à la fois sur l'avenir des DIR (regroupement éventuel avec une partie du CEREMA dans une agence) mais également des autoroutes concédées.

Le premier constat : les DIR ne peuvent plus fonctionner en l'état. Il est nécessaire de trouver un financement pour l'entretien des chaussées et des ouvrages.

M. PAPINUTTI a confirmé que le projet porté par le ministère était celui d'un établissement public mais que **RIEN** n'était pour le moment arbitrée par le budget.

Certaines collectivités régionales sont intéressées par la reprise des routes et cet aspect est également étudié. Des propositions très alléchantes des opérateurs privés sont régulièrement affichées en échange de nouvelles concessions. Nous ne sommes pas dupes.

Par conséquent, ce dossier « routier » sera retiré de la loi LOM (loi orientations mobilités) dans un premier temps pour ne pas précipiter les choses.

Il y a un quinquennat pour trouver la solution par la concertation.

Une première analyse devrait être faite en septembre autour d'une table ronde où la CFDT sera présente : nous ne laisserons pas faire n'importe quoi à n'importe quelles conditions.

D'ors et déjà, le Directeur de cabinet nous annonce à la question délicate des recrutements que le 1 pour 1 ne sera plus systématique. Dans les DIR et à VNF c'est inquiétant avant le début des discussions, l'externalisation de bon nombre de tâches d'exploitation seront mises en application pour palier le manque d'effectifs.

Pour le directeur de Cabinet, il faut revenir aux cœurs de métier et assurer la sécurité à la fois usagers de la route mais aussi des agents et c'est non négociable.

Concernant le corps des OPA, pour la CFDT, il est urgent d'entrer dans la phase de toilettage du statut, la situation n'est plus tenable pour un déroulement de carrière acceptable, le cabinet doit prendre ses responsabilités et faire des propositions ...

La CFDT EN A !

Concernant le remboursement du CPR à certains OPA , le courrier du Ministre Darmanin est toujours en attente, voilà bientôt 2 années que le processus est bloqué au FSPOEIE c'est inadmissible !

Mais nous ne lâcherons rien ! Nous avons exigé la réponse du ministre pour le 13 juillet 2018 (date du CTM).